## CEEAC





## **ECCAS**

## DECLARATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEEAC A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

24 MARS 2022 -

Ce 24 mars 2022, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) se joint au reste du monde pour célébrer la Journée Mondiale de Lutte Contre la Tuberculose, sous le thème «INVESTISSONS POUR EN FINIR AVEC LA TUBERCULOSE, SAUVONS DES VIES ».

Selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé, chaque jour, plus de 4 100 personnes perdent la vie à cause de la tuberculose et près de 28 000 personnes contractent cette maladie.

Cette situation s'est aggravée ces deux dernières années avec la survenue de la pandémie du COVID 19 ; notamment avec une augmentation de la déperdition de 19% des patients sous traitement de VIH-Sida et de 37% pour la Tuberculose Multi résistante selon le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Rappelant qu'en guise de contribution à la réponse sanitaire de la communauté, la Commission de la CEEAC a fait de la santé un secteur prioritaire de son Plan stratégique 2020-2025 adopté par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du 27 novembre 2020 à Libreville.

Il convient également de relever que la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement du 30 juillet 2021 a adopté deux décisions No 06 et 18/CEEAC/CCEG/XIX/21, portant respectivement sur le « Positionnement régional commun en vue d'améliorer la couverture vaccinale contre la COVID-19 » et sur «l'Oopérationnalisation de l'Organisation de la Santé en Afrique Centrale (OSAC) » pour renforcer les politiques et stratégies de lutte contre les maladies non transmissibles et transmissibles y compris la Tuberculose dans les états membres.

Aussi, dans le cadre du renforcement des capacités régionales en matière de surveillance des maladies, la Commission de la CEEAC a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale pour coordonner la mise en œuvre du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), en faveur de cinq (5) des onze (11) Etats membres suivants : la République d'Angola (la République Centrafricaine, la République du Tchad, la République du Corgo et la République Démocratique du Congo.

La mise en œuvre de ce Projet contribuera à l'élaboration des stratégies régionales de partage des données transfrontalières de surveillance des maladies et de préparation et gestion des épidémies dont la tuberculose et autres menaces de santé publique.

1

3TAUMMMO5

La CEEAC adhère entièrement aux Engagements pris par les Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains, à Abuja, le 16 mars 2013 pour l'«ÉLIMINATION DU VIH/SIDA, DE LA TUBERCULOSE ET DU PALUDISME EN AFRIQUE D'ICI À 2030».

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre la Tuberculose qui reste une maladie évitable et curable, la Commission de la CEEAC lance un appel pressant à l'endroit tous les acteurs du domaine de la Santé en Afrique Centrale ; aussi bien ceux du Secteur Public ou Privé, la Société Civile et les partenaires techniques et financiers, pour conjuguer les efforts afin de rendre disponible les vaccins et les médicaments en quantité suffisante dans la sous-région pour atteindre l'objectif d'élimination de la tuberculose dans notre sous-région d'ici 2030 et ainsi sauver la vie de nos populations.

Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO.

Président de la Commission de la CEEAC